




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131217-40080-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/13
Date de réception : jeudi 19 décembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.690**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET** : CITE DU LIVRE - AMPHITHEATRE DE LA VERRIERE - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS INCITATIF D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Stéphane PAOLI à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Jules SUSINI à M. Maurice CHAZEAU

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction de la Culture

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 17/12/13

-----

**RAPPORTEUR** : M. Gérard BRAMOULLÉ

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Patricia LARNAUDIE, M. Jules SUSINI, Mme Odile BONTHOUX

**Nomenclature** : 7.8 Fonds de concours

**Politique Publique** : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

**OBJET** : CITE DU LIVRE - AMPHITHEATRE DE LA VERRIERE - TRAVAUX  
D'AMENAGEMENTS - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS INCITATIF  
D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre d'un redimensionnement du "forum culturel", la ville d'Aix-en-Provence souhaite réaménager des espaces de la Cité du Livre. Ce projet concerne la bibliothèque Méjanès qui doit bénéficier d'une seconde tranche de travaux de réfection de toitures, la mise en conformité du Centre de Secours et Incendie (site classé en catégorie I des établissements recevant du public) et la modernisation des équipements techniques et de confort de l'amphithéâtre de La Verrière.

Dans le cadre des dispositifs de la Communauté du Pays d'Aix pour l'aide à la construction, l'extension, l'équipement et la rénovation des équipements culturels mis en place par les délibérations du Conseil Communautaire n° 2010-A091 du 24 juin 2010 et n° 2012-A087 du 31 mai 2012, la ville d'Aix-en-Provence sollicite l'attribution d'un fonds de concours incitatif d'investissement pour soutenir sa politique culturelle.

Ce dispositif permet de financer essentiellement des dépenses d'investissement liées à l'équipement de ce projet. Elles se décomposent de la façon suivante :

**I – Bibliothèque Méjanès :**

Réfection des toitures aile Ouest de la bibliothèque Méjanès	900 000 HT
--	------------

Peinture murs aile ouest	60 000 HT
Peinture zone "Administration"	25 000 HT
Remplacement moquette par sol stratifié ( <i>zone ouest hors cruciforme</i> )	60 000 HT
Réfection des toitures en vitrages des allées couvertes	340 000 HT
Remplacement du Système Sécurité Incendie	80 000 HT
Réfection des toitures de la médiathèque, salle Armand Lunel et bâtiment central	840 000 HT
<b>Montant total</b>	<b>2 305 000 HT</b>

## II – Amphithéâtre de La Verrière :

Travaux et modernisation des équipements de l'amphithéâtre de La Verrière	400 000 HT
<b>Montant total</b>	<b>400 000 HT</b>

Le coût de ces travaux représente un montant total de **2 705 000 euros HT**, qui serait étalé sur les exercices 2014/2018.

A ce titre, une participation à hauteur de 35% peut être escomptée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sur le montant total de l'ensemble des travaux.

D'autre part, la Communauté du Pays d'Aix sera sollicitée par l'attribution d'un fonds de concours incitatif d'investissement sur le montant des dépenses prévisionnelles 2014/2015 à hauteur de 50% du montant restant à être pris en charge; la participation de la Ville représentant un montant équivalent : une dotation de **600 000 €** a été inscrite au Budget Primitif 2014 afin de lancer une première tranche de travaux.

C'est pourquoi, au vu de l'exposé ci-dessus énoncé, je vous demande, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **SOLLICITER** la participation financière de la DRAC à hauteur de 35% du montant total de l'ensemble des travaux.
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.
- **SOLLICITER** un fonds de concours incitatif d'investissement de 50% auprès de la Communauté du Pays d'Aix sur la somme restant à prendre en charge après participation de la DRAC.
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix et tout autre document afférent à ce dossier

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

**2013.690 - CITE DU LIVRE - AMPHITHEATRE DE LA VERRIERE - TRAVAUX  
D'AMENAGEMENTS - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS INCITATIF  
D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 50</b>
<b>Présents</b>	<b>: 47</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 6</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 44</b>
<b>Pour</b>	<b>: 44</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Chantal DAVENNE, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**